

En janvier 2013, sans concertation préalable avec les associations, celles-ci apprenaient que les financements régionaux de la direction jeunesse, sports et cohésion sociale pour la mise en œuvre des chantiers de jeunes bénévoles seraient affectés aux directions départementales, plus précisément dans le cadre des « projets éducatifs locaux ». Outre le fait que ce programme éducatif ne s'adapte pas aux actions de chantiers, il ne permettra pas non plus de réaliser des chantiers avec des jeunes locaux et des jeunes internationaux sur l'ensemble des territoires de la région Languedoc, notamment dans des zones très rurales qui n'intègrent pas les « P.E.L. » : pour exemple seules 30 communes du Gard sur 350 en bénéficient. Cette disparité entre les territoires est pour nous préoccupante, car elle entrave des dynamiques locales que nous avons construites depuis des années.

La « départementalisation des financements » ne correspond pas au fonctionnement des associations, ni aux relations concertées et collectives menées depuis plusieurs années au niveau régional entre plusieurs administrations, le Conseil Régional et les associations. Nous craignons que de ce fait, à quelques rares exceptions, les chantiers soient voués à disparaître du secteur jeunesse. Ceci, sans compter des freins plus pratiques, comme la nécessité d'avoir un siège de l'association dans le département.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous soulignons là une incohérence entre les orientations prises par la direction régionale de la jeunesse et celles du comité interministériel de la jeunesse qui a souhaité se doter d'une nouvelle politique transversale et partenariale sur le long terme. Il a, en outre, décidé de prioriser :

AXE 10 : Accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes

- ▶ Augmenter le nombre de jeunes qui effectuent une mobilité européenne et internationale et favoriser la mixité
- ▶ Coordonner les acteurs pour faciliter l'accès aux programmes
- ▶ Communiquer en s'appuyant sur les pairs et les acteurs de jeunesse
- ▶ Lutter contre les inégalités liées à la discontinuité territoriale pour les jeunes ultramarins

AXE 11 : Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes

- ▶ Informer et sensibiliser les jeunes à tous les types d'engagement, tout au long du parcours scolaire comme en-dehors du cadre de l'éducation formelle
- ▶ Favoriser la reconnaissance et la valorisation des expériences associatives, syndicales et politiques, grâce à la capitalisation des acquis et à leur prise en compte dans le parcours scolaire et l'insertion professionnelle.

Les actions des associations membres de COTRAVAUX Languedoc-Roussillon sont menacées, leur projet associatif aussi.

Il faut réagir !!! Maintenant !!